



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents du travail et maladies professionnelles

Question écrite n° 28810

Texte de la question

M. Vincent Burroni appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la politique de prévention engagée par le ministère à l'égard des accidents et maladies professionnelles. A ce titre, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Burroni](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28810

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 1999, page 2296